

Educateur sportif en activités physiques pour tous - option activités aquatiques et de la natation

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23109986F — Mise à jour : 12 juin 2026

Organisme responsable : IBSA FORMATION

Contenu

Objectifs

Cette formation prépare successivement aux diplômes du BPJEPS "Educateur Sportif" mention "Activités Physiques pour Tous" (obligatoire), puis au BPJEPS "Educateur Sportif" mention "Activités Aquatiques et de la Natation".

Cette formation donne les prérogatives pour exercer le métier d'éducateur en activités physiques et sportives, puis permet de se spécialiser dans les activités aquatiques et de la natation.

L'animateur en activités physiques pour tous met en oeuvre ses compétences dans les domaines des "activités physiques d'entretien corporel", des "activités et jeux sportifs" et des "activités physiques en espace naturel". Il exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale, ou au titre de travailleur indépendant. Ces structures sont, de façon générale, des structures promouvant les activités physiques ou sportives: structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie en plein air, comités d'entreprises... Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique. Il propose des activités d'initiation-découverte dans tous types de sports.

Le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation permet de devenir maître nageur sauveteur. Il permet d'obtenir une double compétence en enseignement et surveillance. L'éducateur sportif AAN anime des activités aquatiques, telles que l'aquagym ou l'aquabike, donne des cours particuliers de natation, mais peut aussi gérer un poste de secours sur les plages du littoral. Ce diplôme permet également de conduire des actions d'éveil et d'initiation des activités aquatiques et de la natation : natation scolaire, natation prénatale, bébés nageurs, école de natation, sport santé, etc.

Cette formation bi-qualifiante permet ainsi aux titulaires de ces diplômes de postuler sur des structures complémentaires et de répondre à des offres variées pour exercer à temps plein.

Programme

Le cursus se décompose en différentes UC (Unités Capitalisables) réparties sur deux années.

1ère année: UC transversales aux deux BPJEPS (1 et 2) + UC 3 et 4 du BPJEPS APT

UC 1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation

- Evaluer un projet d'animation

UC 3 APT : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous (APT)

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des APT en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des APT à partir des particularités des publics impliqués.
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des APT notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.

UC 4 APT : Mobiliser les techniques des APT pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un en utilisant les techniques des APT en lien avec les singularités des pratiquants
- Maîtriser et faire appliquer les règlements afin que chaque sportif évolue en sécurité
- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

2ème année: UC 3 et 4 du BPJEPS AAN:

UC 3 AAN: Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des AAN

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités AAN dont l'aisance aquatique
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités AAN dont l'aisance aquatique
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités AAN dont l'aisance aquatique

UC 4 AAN: Mobiliser les techniques des AAN pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques adaptées aux différentes AAN
- Maîtriser et faire appliquer les règlements adaptés aux AAN
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratique des AAN
- Réaliser en sécurité des démonstrations techniques dans le cadre des AAN

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous

Code RNCP : 37191

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation

Code RNCP : 36248

Métiers associés

G1204 — Éducation en activités sportives

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2318206	Présentiel	ELVEN	30/08/2026	26/08/2027

Source : GREF Bretagne #23109986F